

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU JURA

**REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LOUVATANGE**

SEANCE DU 16 février 2024

Nombre :

- de conseillers en exercice : 7
- de membres présents : 6
- de votants : 6

Date de convocation :

07/02/2024

Date d'affichage :

21/02/2024

N° de délibération :

003-2024

L'an deux mil vingt quatre, le seize février à 20h00, le Conseil Municipal de Louvatange, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de mairie, sous la présidence de M. Gérôme FASSETNET, Maire.

Présents : Gérôme FASSETNET, Valérie BIDAL, Olivier GUILLEMIN, Martial MATZ, Valérie POCARD, Mickaël REBILLET (arrivé à 21h05), Nicolas VUILLEMENOT

Absent excusé :

Secrétaire de séance : Valérie POCARD

Mickaël REBILLET n'a pas pris part au vote.

Objet : Rémunération agent recenseur

Vu le recrutement de Nathalie REBILLET, en tant qu'agent recenseur pour la période du 01/01/2024 au 29/02/2024,

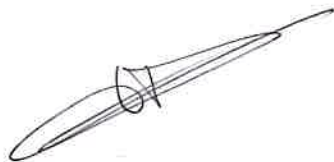
Vu la dotation accordée par l'INSEE est de 188 €,

Considérant le montant versé au dernier agent recenseur de 300 € net,

Le Conseil Municipal, par 6 voix pour, décide de verser 300 € net à Nathalie REBILLET pour le travail réalisé pour le recensement de la population.

Pour extrait conforme

La secrétaire,
Valérie POCARD



Le Maire, Gérôme FASSETNET

